



COMITE DE PILOTAGE CONJOINT
DU PROGRAMME D'APPUI A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PACoP) EN COTE D'IVOIRE

COMPTE RENDU DE REUNION

Le mardi 05 février 2019 s'est tenue dans la Salle de conférence du Ministère du Plan et du Développement (MPD), sous la Coprésidence de Mme NIALE KABA, Ministre du Plan et du Développement et de Mr Babacar CISSE, Coordonnateur-Résident du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, la réunion du Comité de Pilotage Conjoint du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP)

Ont pris part à cette réunion, des représentants de CARE, des agences des Nations Unies (PNUD, UNFPA, UNICEF, ONU Femmes, FAO, OIM) des Ministères impliqués dans la mise en œuvre (Ministère du Plan et du Développement, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, et du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité), ainsi que le Secrétariat Technique du PBF en charge du suivi et de la coordination des activités.

La liste détaillée des participants est annexée au présent rapport.

La réunion a porté essentiellement sur les points suivants :

- Présentation des résultats 2018 du PACoP
- Signature du Document PACoP
- Divers

1. Introduction

A l'ouverture de la réunion, Madame le Ministre du Plan et du Développement, a rappelé le contexte de paix depuis la fin de la mission ONUCI marqué par des progrès notables au titre desquels on pourrait citer la consolidation de la paix dans les communautés grâce aux plateformes de dialogues et au renforcement des capacités des leaders communautaires, l'appui à l'enregistrement des naissances et à l'état civil visant à prévenir les conflits liés à l'apatridie et au manque d'identification.

Au niveau socio-politique, elle a relevé que l'année 2018 a été marquée par la tenue d'élections locales (régionales et municipales) qui se sont déroulées dans un climat généralement paisible ;

cela sans toutefois occulter la persistance de défis en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale à l'aune des élections présidentielles de 2020. Aussi a-t-elle insisté sur la nécessité de consolider les acquis en intensifiant les actions de prévention de conflits surtout au niveau communautaire à travers des Activités Génératrices de Revenus (AGR) en faveur des populations vulnérables et en adressant les autres défis résiduels identifiés.

A la suite de Madame le Ministre du Plan, le Coordonnateur Résident a rappelé l'importance du processus de transition et sa réussite ainsi que l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire, appuyé par le Système des Nations Unies (SNU) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), en faveur de la cohésion sociale et d'une paix durable. Cet engagement s'est traduit par la formulation et la mise en œuvre du PACoP structuré autour de quatre axes d'intervention stratégiques (cohésion sociale et réconciliation nationale, état de droit et droits humains, prévention et prise en charge des violences basées sur le genre, sécurité communautaire) aligné sur les stratégies nationales. Il a salué le rôle du Comité de Pilotage dans la mobilisation de ressources auprès du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF), des PTFs et de l'Etat pour la mise en œuvre de ce Programme dont les interventions ont contribué à la pacification de l'environnement politique et social, particulièrement dans l'Ouest du pays

Le Coordonnateur Résident a également insisté sur la nécessité de réviser Plan de Transition et de mobiliser davantage de ressources afin de répondre aux défis résiduels à travers l'intensification des actions de prévention des conflits, la poursuite des initiatives à caractère frontalier. Il a enfin salué le rôle catalytique du PBF dans le financement du processus de transition.

2- Présentation des résultats 2018 du PACoP

2.1. Présentation des résultats 2018

La Conseillère en Consolidation de la Paix auprès du Bureau du Coordonnateur Résident du SNU a articulé sa présentation autour (i) du contexte de mise en œuvre des programmes, (ii) des appuis du PBF en 2018, (iii) des risques et défis, (iv) du fonctionnement des organes de pilotage et (v) des perspectives pour la consolidation de la paix.

Elle a rappelé que le PACoP est basé sur les acquis du Plan Prioritaire 2 (PP2), et participe à la mise en œuvre du plan de transition en lien avec le Programme National de Développement (PND) 2016-2020 et le Cadre Programmatique Unique des Nations Unies pour l'assistance au développement (CPU) 2017-2020. Au cours de l'année 2018 le financement résiduel du PP2 (0,9 millions Dollars US) et celui du PACoP (18, 3 millions Dollars US) ont permis l'achèvement des activités résiduelles du PP2 et la mise en œuvre du PACoP. Les différentes activités menées ont permis d'obtenir des résultats suivants :

- Le renforcement de la cohésion sociale à travers le rapprochement des groupes communautaires notamment les communautés transfrontalières, la mise en place des plateformes de dialogues impliquant les corps habillés, les jeunes et les femmes, la formation des femmes et des leaders communautaires à la prévention et la résolution des conflits, la promotion des activités socio culturelles ;

- L'accès amélioré des populations aux instruments juridiques à travers les sensibilisations des commissions régionales de la CNDH-CI, la sensibilisation des communautés sur la culture démocratique ayant abouti à un processus électoral régional et local apaisé ;
- Le renforcement de l'environnement sécuritaire grâce aux dialogues socio-sécuritaires et la formation professionnelle des ex-combattants pour faciliter leur intégration dans leurs nouveaux corps de métier.

En matière de mobilisation des ressources, sur un budget prévisionnel de 50 millions Dollars US du PACoP, 56 millions ont été mobilisés. Cependant les besoins résiduels de financement du Plan de Transition global couvrant la période 2017-2020 demeurent importants (300 millions Dollars US).

Les ressources mises à disposition par l'Etat dans le cadre du Plan Prioritaire 2 sont de 750.000,000 de CFA. Ces ressources ont été réparties sur les différents projets du PP2 et ont couvert les activités de coordination et de suivi du Secrétariat Technique dans le cadre d'un cofinancement d'activités avec les ressources du PBF. Le taux d'exécution est de 96%. Cette contribution du Gouvernement a permis le soutien à l'opération spéciale d'enregistrement des élèves à l'état civil, le financement d'AGR pour le rapprochement des communautés, l'opérationnalisation des plateformes de dialogue communautaire, la formation des relais communautaires, l'opérationnalisation des comités civilo-militaires, la réalisation de projets à impact rapide et la conception d'une plate-forme informatique de suivi-évaluation pour les projets PBF/PACoP.

Malgré les résultats obtenus, le bilan relève quelques défis au niveau de la coordination des Programmes. Il s'agit notamment de la difficulté d'apprécier les changements attribuables aux interventions financées par le PBF/PACoP ; la qualité du ciblage des interventions ; le contexte politique fragile (mutineries, l'interruption du dialogue politique) ; l'instrumentalisation de la jeunesse.

Aussi, la restauration de l'autorité de l'Etat dans certaines zones du pays et les conflits intercommunautaires demeurent toujours un défi. Celles-ci résulteraient de problèmes liés au foncier et à l'exploitation des ressources naturelles ainsi qu'à la persistance des inégalités sociales.

Dans l'optique de consolider les acquis du Plan Prioritaire 2 et de prévenir toute spirale de tensions dans le cadre des élections de 2020, les interventions au cours de l'année 2019 porteront sur : l'intensification des actions de préventions de conflits et d'éducation à la paix pour un environnement électoral paisible et une meilleure cohésion sociale, et la poursuite des initiatives à caractère frontalier. L'évaluation des impacts des interventions du Plan Prioritaire 2 sera également conduite. Enfin en vue d'assurer une visibilité de la mise en œuvre du PACoP, une stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre.

2.2. Echanges sur la présentation

Les échanges ont souligné :

- la nécessité d'établir un bilan précis et orienté sur les résultats des interventions de la transition ;
- l'enjeu des élections présidentielles à venir devant orienter le choix des priorités d'action de 2019 ;

- la nécessité de faire un bilan financier du Plan de transition et de déterminer le gap de financement à résorber avec le changement de statut socio-sécuritaire de la Côte d'Ivoire (passage de la situation de crise à la situation post-crise). Le Comité a recommandé la révision et le renforcement des projets en cours en lieu et place de nouveaux projets à financer. Cette démarche d'allouer les nouveaux financements aux projets en cours permet de renforcer les acquis notables, d'assurer une efficacité, une cohérence et une synergie des interventions en matière de paix et de cohésion sociale. A cet effet, le Comité a recommandé la production de notes conjointes au niveau des agences et de la partie nationale concernée pour la révision de projets dans des délais raisonnables.

Le Coordonnateur Résident a profité de l'occasion pour informer le Comité d'une mission prochaine (courant février 2019) du Conseil de Sécurité en Côte d'Ivoire dont l'objectif sera d'évaluer le processus de transition et de consolidation de la paix. A cet effet, il leur présentera le PACoP en mettant l'accent sur ses réalisations, contraintes et défis.

S'agissant des perspectives 2019, il a été réaffirmé la nécessité de promouvoir un dialogue politique inclusif et de renforcer le processus démocratique dans la perspective des élections présidentielles de 2020. Dans ce cadre, l'accompagnement de l'Etat et de la société civile sur la réforme de la CEI et des autres organes du processus électoral a été recommandé.

3- Divers

3.1. Conditions de prise en charge de la partie nationale pour les missions de terrain

Le Comité a été informé des difficultés rencontrées par la partie nationale dans la réalisation de missions de terrain du fait du taux de per diem (pratiqué par le SNU) jugé faible.

Le Comité a recommandé au Secrétariat Technique de s'assurer que des missions de terrain avec des représentants de la partie nationale puissent se réaliser dans les meilleures conditions tout en respectant les règles et procédures du SNU.

3.2. Formalisation et validation des décisions du Comité technique des Experts sur la clôture des Projets achevés

Le Comité de Pilotage a été informé par les Co-Présidents du Comité technique des Experts (le Directeur de Cabinet Adjoint du MPD et la Conseillère en consolidation de la paix et en transition du BCR) de l'achèvement des Programmes/projets ci-après :

- Deux Programmes du Plan Prioritaire 2 (le Programme « *Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire* » et le Programme « *Appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire* ») achevés le 30 juin 2018 ;
- Deux projets IRF/Gender Young Promotion Initiative (GYPI) (projet *d'appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest* et le projet *d'Appui à la contribution des femmes et des jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations*) achevés respectivement le 30 août et le 30 octobre 2018 ;

- Le Projet IRF de Coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour la paix durable et la cohésion sociale achevé le 30 octobre 2018.

Le Comité de Pilotage a décidé de la clôture desdits projets. Sur le sort des actifs des projets dont la clôture a été prononcée, le Comité de Pilotage a décidé du transfert desdits actifs aux nouveaux projets PBF en cours dans le cadre du PACoP.

4- Signature du Document PACoP

Les deux Co-présidents du Comité de Pilotage ont procédé à la signature officielle du Document PACoP.

5. Mot de fin des Co-Présidents

Au terme de la rencontre les Co-Présidents ont encouragé les agences d'exécution, les partenaires d'exécution, de la partie Nationale et le Secrétariat Technique pour les résultats obtenus ainsi que pour la bonne organisation du Comité.

La prochaine rencontre du Comité de Pilotage est prévue au terme du premier semestre 2019.

Synthèses des principales recommandations

RECOMMANDATIONS	DELAI	RESPONSABLE
Produire des notes conjointes au niveau des agences et de la partie Etat pour la révision de projets dans des délais raisonnables.	Immédiat permanent	et Secrétariat Technique/ Agences SNU/ Partie Etat
S'assurer que les missions de terrain avec des représentants de la partie nationale puissent se réaliser dans les meilleures conditions tout en respectant les règles et procédures du SNU	30 mars 2019	Secrétariat Technique/ Agences SNU/ Partie Etat
Réaliser un bilan précis de la transition	30 juin 2019	Secrétariat Technique/



Nialé KABA

Ministre du Plan et du Développement



Babacar CISSE

**Coordonnateur-Résident
Système des Nations Unies**